

POURQUOI VENIR AU LYCEE J.B. POQUELIN

- Des effectifs réduits
- Un souci constant d'accompagner personnellement tous les élèves et d'adapter la pédagogie à leurs besoins
- La gratuité des études et une rémunération en contrat d'apprentissage
- Des enseignants, professeurs agrégés ayant un vécu de praticiens ou de conseils et membres des jurys d'examens ou professionnels experts comptables
- Des taux de réussite aux examens supérieurs à la moyenne nationale
- Un lycée en centre ville, bien desservi, entièrement rénové et moderne, calme et agréable
- Grâce à un partenariat, un accès à la bibliothèque de l'Ordre des Experts Comptables depuis le centre de documentation

COMMENT VENIR AU LYCÉE J. B. POQUELIN ?

- ♦ RER A direction Saint-Germain-en-Laye - gare du même nom
- ♦ Trains SNCF Grande Ceinture - Gare de Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture
- ♦ Nationale 13 sortie Saint-Germain-en-Laye - Bel Air
- ♦ Autobus : lignes VEOLIA - CSO - CGEA

72, rue Léon Désoyer
78100 Saint-Germain-en-Laye
☎ : 01 30 87 44 00 - ✉ : ce.0782557f@ac-versailles.fr
🌐 www.lycee-jbpoquelin.fr



72, rue Léon Désoyer
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 87 44 00
www.lycee-jbpoquelin.fr

DSCG

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion en apprentissage



Le DSCG est un **diplôme national conférant le grade de Master** permettant d'acquérir les **compétences nécessaires pour exercer les fonctions d'expert-comptable stagiaire** ou de cadre dans le domaine de la gestion.

Il permet de développer des capacités d'analyse ou de conseil utiles pour intervenir dans des missions d'audit ou de conseil.

L'obtention du DSCG est obligatoire pour présenter ensuite le Diplôme d'expertise Comptable (DEC).

L'EXPERTISE COMPTABLE : UN MÉTIER D'AVENIR

La filière de l'expertise comptable est attractive parce qu'elle est porteuse d'emplois et d'avenirs multiples. Ouverte et moderne, elle forme à une grande palette de métiers, en cabinet ou en entreprise, autour des fonctions gestion, comptable, financière ou de l'audit dont le développement actuel répond à la complexité croissante de l'économie et au besoin de transparence exigé par les tiers. Les passerelles entre l'exercice libéral et les métiers salariés sont nombreuses et à chaque niveau de diplôme, DSCG et DEC, correspondent de nombreux débouchés.

LES DEBOUCHES DU DSCG

Le DSCG permet de s'inscrire en **stage d'expertise comptable** d'une durée de 3 ans et de passer ensuite le **DEC** – diplôme d'expertise comptable.

Il permet aussi de faire carrière dans les **cabinets d'expertise comptable**, les banques et établissements financiers, les entreprises industrielles et commerciales, le secteur public et les collectivités locales.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION EN DSCG EN AP- PRENTISSAGE AU LYCEE J.B. POQUELIN

UE (unité d'enseignement)	Année 1	Année 2	coefficient
1 . Gestion Juridique, fiscale et sociale	170 h		1,5
2 . Finance		150 h	1
3 . Management et contrôle de gestion		125 h	1,5
4 . Comptabilité et audit	170 h		1,5
5 . Management des systèmes d'information		95 h	1
6 . Anglais des affaires	118 h		1
7 . Mémoire professionnel	12 h	60 h	1
TOTAL	470 h	430 h	

PROFIL REQUIS

- Être titulaire du DCG ou du DECF
- Ou être titulaire d'un master ou d'un diplôme conférant le grade de master quelle que soit sa spécialité.
- Être âgé de moins de 26 ans au jour de la signature du contrat d'apprentissage.

LE DEROULEMENT DE L'ALTERNANCE

- La formation nécessite la signature d'un **contrat d'apprentissage** avec un employeur agréé ou habilité dont la recherche est à l'initiative du candidat. **De nombreuses offres sont néanmoins disponibles** auprès de Mme LASSIETTE (ddfpt-ter@lycee-jbpoquelin.fr).
- Les cours en alternance sont répartis sur 2 ans d'octobre 2019 à septembre 2021.
- L'apprenti sera **3 jours par semaine en entreprise et 2 jours au Lycée JB POQUELIN** sauf pendant la période de clôture des comptes et pendant la période de révisions avant de passer les épreuves.

L'OBTENTION DU DIPLOME DU DSCG

Ce diplôme, délivré par l'Éducation Nationale, s'obtient en capitalisant des unités d'enseignement (UE). Les épreuves sont passées au mois d'octobre, les résultats sont publiés au cours du mois de décembre suivant. Le DSCG est délivré lorsqu'une moyenne générale de 10 est obtenue sur l'ensemble des UE le constituant.

- Une note de moins de 6 sur une épreuve est éliminatoire ;
- Les notes supérieures ou égales à 10 sont obligatoirement conservées pour une durée de huit sessions suivant son attribution ;
- Il est possible de conserver pour une session ultérieure les notes au moins égales à 6 et inférieures à 10.

COMMENT S'INSCRIRE EN DSCG AU LYCEE J.B. POQUELIN ?

La sélection des candidats s'effectue sur dossier et entretien de motivation.

Le dossier d'inscription est à renvoyer en avril 2019 à Mme LASSIETTE à l'adresse suivante :

Lycée J.B. Poquelin

72 rue Léon Desoyer

78100 Saint Germain en Laye

Dossier d'inscription à télécharger sur le site :

<http://www.lycee-jbpoquelin.fr/>